

religieuse ou littéraire. Le 5 février a été un grand jour de gloire, une fête brillante et splendide pour l'Académie française et pour la France. Ce jour-là a eu lieu la réception de M. de Montalembert dans le docte conseil de quarante. L'illustre orateur a fait entendre sa voix tant aimée, cette voix qui remue tous les cœurs, qui anime toutes les âmes. Et un orateur plus illustre encore lui a répondu. C'était seulement une solennité littéraire que cette magnifique séance de l'Académie à laquelle tant de savants spectateurs ont assisté ? Non. On voulait aussi entendre sur les plus graves sujets, le plus grand des orateurs politiques dont la France puisse s'honorer. On désirait entendre M. Guizot parler de la révolution, du christianisme, de la société, de son passé et de son avenir. Rarement l'Académie française a pu se mettre en présence de tels orateurs. Rarement aussi les questions agitées dans les solennités de l'Académie eurent autant de grandeur, et se soulevèrent si étroitement avec les préoccupations les plus vives de l'opinion. Si la révolution de 1848 n'eût pas éclaté, on n'eût pas dit toute la vérité sur la révolution, comme on l'a fait depuis quatre ans. Mais les nouveaux exploits de la démagogie; mais le retour des excès et des folies qui avaient amené tous les malheurs de nos pères, ont remis en cause la révolution au milieu de ces nouveaux triomphes. Ceux qu'elle croyait accabler et proscrire lui ont infligé le châtiement de la justice et du mépris. Ah ! que M. Guizot a été modeste, grand, prophétique et brillant dans sa magnifique réponse à M. de Montalembert ! Et combien M. de Montalembert a été bien inspiré d'embrasser un si vaste sujet que celui qu'il a déroulé avec tant de sentiments, de talents et de poésie ! Je vous parlais encore longtemps, mais le temps presse, le papier me manque et j'aurais encore beaucoup de choses à vous dire. Passons donc.

Après le crime, l'expiation; ainsi le veut la justice. Les premiers jours de décembre, plusieurs contrées de la France furent couvertes de victimes et de sang, des ennemis terribles de tout ordre moral portaient partout la dévastation, l'assassinat et le pillage. Il fallait que justice fût faite. Ces jours de cruauté ont continué les jugements des divers criminels qui n'ont reculé devant aucun forfait, et la peine de mort, châtiement terrible mais juste, a été prononcée contre ceux reconnus coupables d'assassinat. Ah ! puisse un tel exemple être profitable à de pauvres dupes qui se laissent égarer par d'abuses paroles et par des promesses chimériques !

L'Angleterre semble être à bout d'expédients. Les grèves ouvrières poursuivent leur cours. L'obscureté se propage rapidement, les volontés s'irritent, les passions se fermentent, tout en un mot prouve que ce pays pourrait bien être à la veille d'une violente crise. Quelle tremble, cette nation inquiète, quelle ne reçoit pas la juste punition de sa politique dangereuse et révolutionnaire ! Quelle prenne garde que les ballons incendiaires qu'elle a lancés sur tous les points du globe ne lui reviennent pas tout embrasés. Au-dessus des mesquines, évanouies et traitées passions des hommes, il est une justice terrible, inexorable, c'est la justice de Dieu. Longtemps quelquefois, il laisse accabler l'innocent et triompher les mauvais, mais au jour du réveil de sa colère, il lance toutes ses foudres contre l'oppressur et l'injuste. Nous nous réjouissons beaucoup en France, depuis quelque temps, de voir combien ces pauvres enfants d'Albion la perfide se prennent à avoir peur de nous, combien ils s'agitent pour se barricader chez eux, combien ils redoutent une descente de l'armée française, possible, mais non encore probable. Vraiment, c'est à en donner une bien petite idée de cette nation ! Il faut avoir lu le compte-rendu des premiers débats du parlement Anglais pour se convaincre que messieurs les lords du gouvernement des îles britanniques n'ont pas eu l'entière tranquillité de conscience. Lord Palmerston a voulu dans cette séance où ont brillé ses talents oratoires, avoir la satisfaction de s'être retiré du gouvernement avec tous les honneurs de la guerre. Grâce à son esprit et à son adresse, il n'a remporté un plein succès. Certes, il faut grandement compter sur son esprit et sur son talent pour ôser dire à la face d'une assemblée aussi considérable que les communes anglaises, qu'après tout on emporte avec soi, en quittant les affaires, la satisfaction de laisser l'Angleterre en paix avec tous les gouvernements et toutes les nations. Sans doute la paix matérielle existe, sans doute il n'a pas été tiré de coups de canons entre l'Angleterre et les puissances continentales, mais la paix morale, cette seule paix digne d'être, avec qui lord Palmerston peut-il se flatter de l'avoir conservée ? Puissances de premier et second ordre, toutes se sentaient menacées par cette politique de lord Palmerston, qui, malgré tous les artifices de langage, restera dans la conscience de l'Europe avec la qualification de politique révolutionnaire. Et cela est tellement vrai, que, dans cette même séance, lord Russell, convaincu du danger de la position faite à l'Angleterre vis-à-vis du continent, s'est appliqué à conjurer et calmer les défiances et les ressentiments de la France.

Comme français j'approuvais au gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte qui par son sens et son adresse sait en imposer aux puissances rivales, et si un jour cette même Angleterre qui vient de nous envoyer de belles protestations de paix et d'entente cordiale, venait à oublier la déférence qu'elle nous doit, je suis persuadé que la France lui prouverait qu'avant tout elle est glorieuse et guerrière.

J'aurais bien encore quelques griefs à rapprocher à l'Angleterre, mais elle est tant accablée. Ses échecs continuent contre les Cultes ses dissensions intestines, tout me porte à garder le silence à cet égard. Passons donc.

là-dessus et parlons un peu d'une petite aventure qui vous plaira fort.

Le soir même qui vient de s'écouler a vu sejourner à Lyon, revenant d'Italie, lord et lady Ashley. Vous savez que lord Ashley est un zélé libéral; il poursuit sans relâche toutes les améliorations philanthropiques qui peuvent influencer sur les classes pauvres en Angleterre, mais, conservateur par son origine et ses allures, il est toujours fermement attaché.

Entre tous les grands seigneurs qui possèdent l'Angleterre, lord Ashley est celui qui exerce la plus large influence sur les masses. Son nom est connu dans tous les districts manufacturiers, et, s'il visitait Manchester, on pourrait être sûr que deux cents mille ouvriers lui feraient un imposant cortège. A sa voix, ils se lèveraient; à sa voix ils s'apaiseraient. Un épisode de sa vie peut donner une juste idée de sa réputation et de l'influence magique de ce nom respecté. Un jour un de ses amis vint lui dire que la corporation des voleurs manifestait un désir extrême de le voir. Plusieurs d'entre eux en qui vivait encore quelque étincelle d'une honnêteté perdue, sentant las de l'existence honteuse qu'ils mènent, lui dit-il, et serait assez disposés à l'abandonner, s'ils pouvaient trouver à vivre ailleurs et autrement, mais les moyens d'émigrer manquent aux plus repentants. Ils pensent que votre seigneurie dont ils connaissent la bonté, pourra leur donner quelques bons conseils si elle consent à les voir.

J'ai, répondit lord Ashley. Un soir, conduit par son ami, il se présenta dans une des caves où la corporation des voleurs fait élection de domicile. Doze à quatorze cents créatures humaines étaient debout dans cette taverne, la tête découverte. Un grand silence régnait partout. Deux chandeliers placés aux extrémités de la cave, en éclairant difficilement les épaisses ténèbres. Lord Ashley adressa quelques paroles à ses voisins en essayant de leur faire comprendre combien ils étaient coupables envers la société, envers Dieu et envers eux-mêmes. On écoutait et on se taisait. L'honnêteté de cette parole pleine d'autorité inspirait, sinon la conviction, du moins le respect à cet étrange auditoire.

Voyons, dit-il enfin : que ceux qui n'ont pas de sang sur les mains se séparent des autres.

Un grand mouvement se fit dans l'assemblée, et cinquante bandits sinistres restèrent isolés dans un coin. Ce premier tirage opéré, lord Ashley sépara la masse compacte des coquins en d'autres groupes; là, les vieux voleurs de profession, nés et endurcis dans le crime; ici, les filous d'occasion; d'un côté, les esclaves qui vivent les poches, de l'autre les malfaiteurs qui forcent les serrures et crochètent les portes.

L'Assemblée divisée en catégories, le noble lord demanda aux bandits lesquels consentaient à redevenir des hommes.—Vous quitterez l'Angleterre, dit-il, vous irez dans une de nos colonies de l'Australie, vous vivrez loin des villes, dans les champs, et vous cultiverez la terre. A ces conditions, je fournirai à quiconque acceptera les moyens de transport, et ceux-là auront l'assurance de pouvoir vivre honnêtement par le travail.— Un léger mouvement d'oscillation agita la foule, et trente ou quarante voleurs se rapprochèrent de lord Ashley.—Nous acceptons, dirent-ils.—Lord Ashley prit leur nom et tint parole.—Cette visite, il se propose de la renouveler dans les mêmes conditions.—J'ai arraché trente ou quarante malheureux à leur misérable existence, dit-il, et j'en ai fait d'honnêtes citoyens. Pourquoi ne réussis-je pas à en ramener d'autres au bien !...

M. L. M. C.

l'Assemblée divisée en catégories, le noble lord demanda aux bandits lesquels consentaient à redevenir des hommes.—Vous quitterez l'Angleterre, dit-il, vous irez dans une de nos colonies de l'Australie, vous vivrez loin des villes, dans les champs, et vous cultiverez la terre. A ces conditions, je fournirai à quiconque acceptera les moyens de transport, et ceux-là auront l'assurance de pouvoir vivre honnêtement par le travail.— Un léger mouvement d'oscillation agita la foule, et trente ou quarante voleurs se rapprochèrent de lord Ashley.—Nous acceptons, dirent-ils.—Lord Ashley prit leur nom et tint parole.—Cette visite, il se propose de la renouveler dans les mêmes conditions.—J'ai arraché trente ou quarante malheureux à leur misérable existence, dit-il, et j'en ai fait d'honnêtes citoyens. Pourquoi ne réussis-je pas à en ramener d'autres au bien !...

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES

Steuers Anglais de la Mallo Ovale

TELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Ces steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne touchent pas à Halifax, ce venant à Boston, y touchent pour débarquer et prendre les malles et les passagers :

Dép. de Liverpool	arrivent à	vont dus les
5 juillet	New-York	22
12	Boston	28
19	New-York	5 août
26	Boston	11
2 août	New-York	19
9	Boston	25
16	New-York	2 septembre
23	Boston	8
30	New-York	16
6 sept.	Boston	22
13	New-York	30
20	Boston	6 octobre
27	New-York	14
4 octobre	Boston	20
11	New-York	28
18	Boston	4 novembre
25	New-York	11
1 nov.	Boston	17
8	New-York	25
15	Boston	1 décembre
22	New-York	9
29	Boston	15
26 déc.	New-York	23
30	Boston	5 janv. 1852.

Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partiront alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous les samedis, et des Etats-Unis tous les mercredis.

LOUIS RICARD,
AVOCAT :
RUE ST. VINCENT, NO. 5.
Porte voisine de M. Louis Perrault.
Montréal, le 17 octobre 1851.

SITUATION DEMANDEE.
UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations, accepterait une situation propre à cet Office pour quelque Eglise de la Compagnie. S'adresser à ce Bureau.
Montréal, 20 janvier 1852.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'INSTRUCTION, avec une variété très-grande d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messrs. les Curés, Marchands, Insulteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—Aussi—
Papeterie de toute espèce, tapiserie, chapelets, médailles, croix, palmes, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.
J. BRX. ROLLAND.
Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France.

Le Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite au plus haut degré de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les meilleurs goûts de France.

TELS QUE :

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel,	Imitation de Jésus-Christ, de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.
---	--

AUSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE :
Chapelets, Médailles, Croix et Croets en Argent, Porte Reliques en or et en cuivre, Crucifix de toutes deurs en ivoire, bronze et cuivre, Bénitiers de tous les goûts et hauteurs jusqu'à neuf.

DE PLUS
Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, colorées, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.
J. M. LAMOTHE, Libraire.
Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUYER, Organiste.
Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERBROOK, d'un ou de deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et l'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES.
S'adresser au Missionnaire du lieu
Montréal, 16 Juillet 1851.



On imprime à cet établissement :

LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JORS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères nets et dans le dernier goût.

Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS.
S'adresser à l'IMPRIMERIE des Melanges Religieux.
Montréal le 25 février 1851.

LIVRES NOUVEAUX

LE TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE, ou mémoire d'un homme du monde devenu des erreurs du philo sophisme moderne; traduit de l'Espagnol par J. F. A. Buiyard Des Echelles, 1 gros vol. 8°.

GAÛME, Manuel des Confesseurs, composé 1o. du Précepte sacré pour l'administration charitative et discrète du sacrement de pénitence; 2o. de la pratique des Confesseurs de St. Liguori, 3o. des avertissements aux Confesseurs et du traité de la confession-générale de B. Léonard de Port Maurice, 4o. des Instructions de St. Charles aux Confesseurs, 5o. des avis de St. François de Sales aux Confesseurs, 6o. des conseils de St. Philippe de Néri, 7o. des avis de St. François Xavier aux Confesseurs, 1 vol 8o.

EXAMEN RAISONNÉ ou décisions Théologiques sur les devoirs et les péchés des diverses professions de la Société, 2 vols. 8o.

EXAMEN RAISONNÉ ou décisions Théologiques sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés Capitiaux, 2 vols. 8o.

HISTOIRE DE ST.-IGNACE DE LOYOLA et de la Compagnie de Jésus, depuis les Monuments Originels, par le R. P. Daniel Bartoli, Jésuite, 2 vols. 8o. En vente chez E. R. FABRE & CIE., Rue St.-Vincent, No. 3.
6 Fer. 1852.

CHAPEAUX FRANÇAIS.
LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, lre. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.
E. R. FABRE & CIE.
Montréal le 3 Mai, 1851.

TRAISSERIES FRANÇAISES de 8 sous à 1 chelins le rouleau.
VELLEUSES FROMAGÈRE GRUYÈRE.
A vendre sur
E. R. FABRE & CIE.
Montréal 27 mars 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour offrir de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières	Paroissien Romain	Imitation de Jésus-Christ	Chemin de la Croix	Visite au St. Sacrement	Miroir des Ames	Mois de St. Joseph
Anges Conducteur	Journée du Chrétien	Pensées-y-bien	Paroissien des Dames	Imitation de la Ste. Vierge	Vois de Marie	Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.
Z. CHAPELEAU.
Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA
VIE DU CANADA.
(Canada Life Assurance Company.)
INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.
CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs
THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.
Bureau, Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.
Directeurs.
WILLIAM WORKMAN, ECR.
WILLIAM LYMAN, ECR.
G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.
HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solicitor-Général.
Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.
Québec—Agent—H. W. WELCH, ECR.
Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel.—R. Harrower, ECR. Melborne.—Thos. Tait, ECR. St. André.—Frank F. St. Jacques.—Ecr. St. John.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robinson, ECR. Huntingdon.—R. B. Sohier.—Ecr. St. Jean.—F. Judd, ECR. Dunham.—Win. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les complant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre aux tenants d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.

Age au moment de l'assurance.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 0 7	2 10 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 3	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.
Montréal, 5 mars 1851.

LACOSTE ET LATOUR,
NOUVEAUX

Et Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de qu'onque personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada.
Etud. 188 1, rue St-Dominique, porte voisine de M. St. Lau, marchand de Berthelot, avocat.
Montréal, 18 novembre 1851.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention : Bibliothèque de la jeunesse, format 18° carré, tonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin : Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0; Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.
E. R. FABRE & CIE.,
Rue St. Vincent, No. 3.
Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION !

AVERTISSEMENT.
A l'Evêché, à la Prévôté et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,
NEUVAINE
POUR SE PRÉPARER A LA FETE DE LA MANGEAISE

De Notre-Seigneur Jésus-Christ

par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.
PRIX : 2s. 6d. LA DOUAINE.
Montréal, 2 novembre 1851.

NECTOR L. LANGEVIN,
AVOCAT.

Chargé de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de ventes et achats de lots de terre, de mandats de patentes, d'adjudications pour indemnités, réceptions et transmissions de dettes, etc.
BUREAU : à Québec, coin des rues St. Famille et St. Joseph.
Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 31.
Montréal, le 19 septembre 1851.

P. CARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. rue Dorchester num. 5.
Montréal, 9 Nov. 1850.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tronc de Livres. Coin des Rues St. Denis et LaSalle, No. 2.
Montréal, 20 Juin 1851.

J. J. E. BIBAUD,
AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.
Montréal, 24 Juin 1851.

GYMNASE
ET
ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. REV, Rue Notre-Dame, 49.
Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0
On ne s'abonne pas tout mois d'un semestre.
Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.
L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er juillet, et se paie d'avance, par semestre.
Une gratuité de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES :

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 0 3 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 11
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1
L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à long terme.
Et les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTEAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire
Trois-Rivières, Val. Guillet, ECR., N. P.
Québec, M. Gill, Piro, V.
St. Anne, M. F. Pilote, Piro, Direct.
Rivière du Loup, M. J. Baribeau.
St. Athanase, M. J. Dacier.

REDACTEUR : F. M. DEROME, AVOCAT, Coin des Rues St. Denis et St. Pierre.
PROPRIETAIRES : M. J. Dacier, M. J. Rivet.